



la cgt
FINANCES PUBLIQUES

INFOS ÉLECTIONS N°2

Février / 2022 CGT FINANCES PUBLIQUES

Élections professionnelles DGFIP du 1^{er} au 8 décembre 2022

Pour mes droits je vote **CGT**

JE CLIQUE
CGT
POUR UNE CLASSE
A LA DG

PRINCIPALES DATES À RETENIR



- **1er janvier 2022** : effectifs pris en compte pour la détermination du taux pour la proportionnalité par direction et par corps (pour les CSA et CAPN).
- **Fin mars 2022** : communication des taux de proportionnalité pour la constitution des listes par direction et par corps (pour les CSA et CAPN).
- **20 octobre 2022** : date limite de dépôt des candidatures (au moins 6 semaines avant le scrutin). Les candidats possibles en local sont ceux en poste au 1er septembre 2022 dans la direction (soit donc après l'installation de ceux qui auront obtenu une mutation).
- **31 octobre 2022** : date limite d'affichage des listes.
- **16 novembre 2022** : date limite de mise en ligne des candidatures et des professions de foi.
- **Du jeudi 1^{er} décembre au jeudi 8 décembre** : élections par voie électronique.

APPEL À CANDIDATURE

Lors du dernier Infos Elections, nous avons pointé l'importance de présenter des candidats dans toutes les CAPN et CCP. Nous avons lancé, dès le mois de décembre, un appel en ce sens pour disposer du vivier le plus large possible.

À ce stade, nous manquons de candidatures pour l'ensemble des catégories.

Nous avons besoin de l'implication de toutes et tous pour trouver des candidat.e.s

La CGT doit être présente partout et la constitution de listes complètes s'annonce ardue. Nous devons mobiliser tous les camarades, partout.

Ces élections représentent une échéance primordiale face à l'offensive du gouvernement contre les acquits des salariés.

Plus le résultat de la CGT sera élevé, plus le rapport de force sera favorable à nos revendications.

Dans un contexte où la direction générale poursuit les restructurations tous azimuts et la destruction de nos règles de gestion, la CGT, ses futurs élus auront un rôle essentiel de défense des droits collectifs de nos collègues mais aussi de défense individuelle.

Dans ce cadre, la première responsabilité qui incombe à notre organisation est de présenter des candidats dans toutes les CAPN, compte tenu de la suppression des CAPL afin que nous puissions avoir des élus CGT qui portent nos orientations et nos revendications.

Nous invitons tous les syndiqués CGT qui souhaitent se porter candidats en CAPN à se faire connaître par l'intermédiaire de leur section afin de disposer du vivier le plus large possible.

Nous attirons ton attention sur ce qu'implique ce mandat :

- Très naturellement, il faut avoir une appétence pour ces questions et une expérience d' élu en CAP locale peut évidemment être intéressante.
- De la disponibilité pour se rendre très régulièrement à Paris même s'il est impossible aujourd'hui compte-tenu des projets de la direction générale et de notre opposition d'indiquer un temps précis et prévisible.

fichiers:



[Télécharger infos_elections_ndeg2_2_01_02_22.pdf](#) (877.04 Ko)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
